

Cadre statutaire et affectation	
Catégorie	Cadre d'emploi
B	Assistants d'enseignement artistique
Filière	Quotité de travail
Culturelle	10 h par semaine
Service	Direction
Conservatoire de musique	Direction des Affaires Culturelles
Missions du poste	
<p>L'assistant d'enseignement musical au conservatoire de musique enseigne la spécialité musicale : Violon. Il participe au suivi des études des élèves en tant que professeur de musique. Il assure, en fonction des besoins, les enseignements de formation musicale. Il contribue au développement des projets pédagogiques et culturels à dimension collective et participe à la vie artistique de l'établissement.</p>	
Activités principales liées au poste	
<p>Enseignement de la spécialité musicale : Violon et suivi des études des élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dispense de cours adaptés à la diversité des publics (enfants, adolescents et adultes) et du niveau des élèves avec la pédagogie appropriée à chacun de ces publics. - Suivi de leur progression et participation aux réunions pédagogiques. - Préparation des auditions, évaluations et examens de fin de cycle. - Relation avec les familles, en coordination avec la direction du conservatoire, pour les plus jeunes des élèves. - Veille à la transmission des courants musicaux et répertoires les plus larges et les plus divers possibles en s'inscrivant dans le projet collectif de l'établissement. - Participation au développement de la curiosité artistique des élèves. <p>Participation au développement des projets pédagogiques et culturels à dimension collective de l'établissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Interventions favorisant la pratique musicale de groupe. - Intervention dans le cadre d'activités périscolaires visant à promouvoir la culture musicale (éveil, ateliers). <p>Participation à la vie artistique de l'établissement avec les élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux actions de création et de diffusion musicale, organisées par le conservatoire ou en partenariat avec celui-ci. 	
Compétences requises	
Formation(s) et diplôme(s) requis	
Diplôme d'enseignement musical ou Diplôme d'état dans la discipline musicale concernée.	
Savoirs et savoir faire	Savoir être
<ul style="list-style-type: none"> - Bonne culture musicale générale - Maîtrise de la technique de son instrument - Pédagogie dans la transmission technique des gestes artistiques/adaptation aux publics - Respect des enseignements conformes aux programmes officiels - Conseil et accompagnement dans les choix des élèves - Conception, application et évaluation d'un dispositif pédagogique individuel et collectif 	<ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve d'ouverture sur divers courants et répertoires musicaux - Avoir le sens de l'innovation et de prise d'initiative - Qualités relationnelles : écoute - Disponibilité

Formation au poste de travail		
Formation(s) obligatoire(s) au poste de travail		
<input type="checkbox"/> Accueil de l'établissement <input type="checkbox"/> Accueil sécurité <input type="checkbox"/> Agents biologiques <input type="checkbox"/> Amiante <input type="checkbox"/> Appareils de levage <input type="checkbox"/> Bruit <input type="checkbox"/> Chariot automoteur <input type="checkbox"/> Ecran de visualisation	<input type="checkbox"/> Electricité (habilitation) <input type="checkbox"/> Elévateur de personne <input type="checkbox"/> Engin de chantier <input type="checkbox"/> Equipement de travail (matériel) <input type="checkbox"/> Grue auxiliaire <input type="checkbox"/> Grues mobiles <input type="checkbox"/> Manutention manuelle (PRAP) <input type="checkbox"/> Pont roulant	<input type="checkbox"/> Sauveteur secouriste du travail <input type="checkbox"/> Signalisation de sécurité <input type="checkbox"/> Substances dangereuses <input type="checkbox"/> Produits chimiques <input type="checkbox"/> Echafaudage <input type="checkbox"/> Equipement de travail (EPI classe 3) <input type="checkbox"/> Autres (préciser)
Agent occupant le poste		
Nom	Prénom	
Grade :		
<i>NB : Cette fiche de poste n'a pas de caractère contractuel, la liste des tâches énumérées n'est pas limitative et peut évoluer à tout moment à la demande de l'employeur.</i>		
Agent	Responsable hiérarchique	Autorité territoriale